

Réunion du 12 décembre 2016

L'an deux mille seize, le 12 décembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MILLON, adjoint au maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme LEGRIS Corinne, Mr MILLON Luc, Mr RAGOT Nicolas, Mr PONSIGNON Daniel, Mme M. CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mme DESVOY JOPPE Béatrice.

Absents : Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier.

Absent excusé : Mr VANSANTBERGHE Pascal, procuration donnée à M. Daniel PONSIGNON.

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc CHAMPONNOIS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2016

Quelques précisions sont apportées et demandes de modifications sont faites en séance :

✚ Lire CHORUS au lieu de Corus.

✚ Logiciels : la dématérialisation sera obligatoire à compter du 01 janvier 2017.

Plaques de rue : le sondage évoqué sera réalisé dans un prochain « Petit Nuisementais » pour un pancartage professionnel dans le village.

Le compte rendu est adopté après modifications (7 voix pour et deux abstentions)

EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CCMC et MODIFICATION DES STATUTS

➤ Un courrier récent émanant de la préfecture, demande l'approbation de l'arrêté préfectoral du nouveau périmètre de la CCMC. Soit à passer de 25 à 28 communes.

L'arrivée de Courtisols (+ importante population) risquait de modifier la représentativité issue de l'ancien périmètre.

Une proposition du maintien de la représentativité jusqu'à la fin du mandat en cours est faite en séance.

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

BUDGET 2016 MODIFICATIF

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder aux ouvertures de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2016:

Section de d'investissement

Compte	Intitulé	Montant
R 2031 Ch 041	Frais d'études	+ 35 000€
D 21 Ch 041	Immobilisations corporelles	+ 35 000 €

RIFSEEP

- ✚ Le RIFSEEP (régime indemnitaire de fonctions, de sujétions d'expertise et d'engagement professionnel) comprend l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel)

La proposition délibérée lors de la réunion du conseil municipal du 10 octobre 2016 et présentée au centre de gestion de la fonction publique territoriale ayant été validée, il est procédé au vote final.

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

Projet EOLIEN :

Une présentation est faite en séance sur un projet d'implantation possible d'éoliennes.

Au vu des contraintes et des incertitudes liées à ce projet peu clair, notre commune n'y ayant pas d'intérêt, il est décidé de renvoyer ce dossier à une date ultérieure.

Plan de circulation :

Une présentation d'un projet de sécurisation est faite en séance, sans recueillir de consensus.

Il est décidé de revoir ce sujet en élargissant les études.

Centre culturel / coût de location

Le réajustement des coûts de location après un exercice d'activité ayant été prévu dès le départ, la proposition est faite d'augmenter ceux-ci.

Une étude sera menée en vue d'optimiser les possibilités de location.

Un certain nombre de points d'amélioration ont été dégagés pour mener cette étude.

CNP/Assurance statutaire :

Le centre de gestion demande la possibilité d'avoir mandat de la commune pour négocier un contrat groupe à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité-Adoption,
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité-Paternité-Adoption, Maladie ordinaire

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- la durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2018.

Vote : approuvé à l'unanimité des votants.

QUESTIONS DIVERSES

- Problème d'éclairage du 11, rue Maria galant : une étude sera menée.
- Projet d'urbanisme : trois déclarations de travaux ont été déposées en mairie.

Afin d'aider les habitants concernés, il a été décidé de faire un rappel des procédures dans le prochain « Petit Nuisementais »

- Révision des bases d'imposition : Une refonte complète du système actuel est à venir.
- Barrières de dégel : Dans un but préventif, une barrière de dégel sera mise en place au niveau du chemin des moissons.
- Centre culturel : la gestion des parkings sera revue afin d'éviter le stationnement sauvage.
- Vœux 2017 : Les invitations seront à déposer avant le 22 décembre, pour un retour (mail possible) souhaité avant le 04 janvier dernier délai.

INFO DIVERSE :

Le problème de chauffage du gymnase reste entier.

AGENDAS

Prochaine réunion de la commission vie locale le 19 décembre 20h30.

Objet : préparation des vœux 2017.

La séance est levée à 22h50.

Prochaine réunion du conseil le **09 janvier 2017 à 20 h30.**